

Numéro 2
Février 2022

SO Territoires

grtgaz.com

La transition énergétique
dans les territoires
avec GRTgaz

GRTgaz

L'initiative énergies renouvelables



Partenaire de l'initiative Témob, GRTgaz participe au développement, dès fin 2022, d'un réseau de stations multi-énergies renouvelables regroupant (bio)GNV, électricité verte et hydrogène vert en Nouvelle-Aquitaine.



Innovation énergétique



Avec Tenore, le démonstrateur en construction à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), GRTgaz fait le pari de la récupération de l'énergie dite de « détente » du gaz. Une première en France, qui implique les réseaux de gaz, d'électricité et de chaleur.



La 3^e révolution du gaz!



L'inauguration, le 23 novembre 2021 à Alfortville (94), de la plateforme FenHYx (Future Energy Network for HYdrogen and miX) marque une étape clé dans la conversion des infrastructures gazières existantes à l'hydrogène.



Méthanisation : faciliter l'acceptabilité des nouveaux projets

édito



Catherine Brun

Secrétaire générale de GRTgaz

COP26 et hydrogène: les initiatives territoriales à l'honneur

Le premier projet régional transfrontalier de réseau d'hydrogène en Europe a été mis à l'honneur au Pavillon France lors de la dernière conférence internationale sur le climat : avec la conversion de canalisations de gaz existantes au transport 100% hydrogène, MosaHYc (Moselle Sarre HYdrogène Conversion) crée un réseau de 100 kilomètres interconnectant trois pays : France, Allemagne et Luxembourg. C'est une grande fierté pour la « Grande Region Hydrogen » et pour GRTgaz, car ces projets territoriaux, menés avec des partenaires industriels et institutionnels, dont la région Grand Est, sont l'illustration de notre volonté de travailler aux côtés des acteurs des régions pour développer les filières gaz renouvelable et hydrogène.

soTerritoires est une publication de GRTgaz.
Siège social: 6, rue Raoul-Norling, 92270 Bois-Colombes
Tél.: 01 55 66 40 00

Vos contacts en territoires:

- Territoire Nord Est: Thierry Daniel
- Territoire Centre Atlantique: Amaury Mazon
- Territoire Val de Seine: Frédéric Moulin
- Territoire Rhône Méditerranée: Georges Seimandi

Directrice de la publication:

Catherine Brun, secrétaire générale de GRTgaz

Conception et réalisation:

ici **barbès** www.icibarbes.com
Crédits photos de la couverture: Ma Yiachao - Getty Images; Alban Lécuyer; GRTgaz/Grégory Brandel
Impression: Imprimerie Solidaire

En régions

Toute l'actualité

Programme régional

Aider les acteurs bretons du transport à basculer vers des solutions bas carbone



Accélérer la transition énergétique du transport routier en Bretagne: c'est la vocation du programme régional Mixenn. Créé en 2021, ce dispositif est animé par le cluster Bretagne Supply Chain et l'association de développement économique régional CEEI Créativ. Il bénéficie notamment du soutien de GRTgaz, qui participe à la définition de la feuille de route et à l'animation du plan d'action. Une des priorités du programme est d'apporter de l'information aux fédérations professionnelles, entreprises du transport et collectivités. Ce qui se traduit par l'animation de groupes de travail - comme celui consacré récemment à l'hydrogène renouvelable - et la production de contenus - à l'image d'une enquête sur le bioGNV. Dans les mois à venir, Mixenn va renforcer l'accompagnement des acteurs économiques engagés dans une réflexion autour de l'évolution de leurs flottes.

DÉCOUVREZ TOUS LES ENJEUX DU PROGRAMME MIXENN : www.mixenn.bzh

Déchets gazéifiables

Industrialiser la transformation des déchets résiduels en gaz renouvelable



Porté par un consortium réunissant des acteurs publics du département de l'Ain, des industriels, des acteurs académiques et une plateforme technologique, Plainénergie vise à transformer des déchets non valorisés en gaz renouvelable, injectable à terme dans le réseau existant. Pour la première fois en Europe, ce projet combine les technologies de « pyrogazéification » et de « méthanation biologique ». La première phase, aujourd'hui achevée, a permis de quantifier et caractériser les déchets gazéifiables du territoire. Les tests réalisés en laboratoire sont prometteurs, avec des taux de conversion en gaz supérieurs à 97%. Prochaine étape: le couplage d'un gazéifieur et d'une unité de méthanation à plus grande échelle en vue de réaliser des tests sur l'ensemble de la chaîne de conversion de déchets en méthane de synthèse.

Mix énergétique

Déployer des services de planification énergétique auprès des territoires

L'Auran (Agence d'urbanisme de la région nantaise) et GRTgaz ont une préoccupation commune: celle d'anticiper les futurs énergétiques des territoires dans une logique de planification. En 2021, les deux acteurs ont créé un laboratoire d'expérimentation baptisé Lab'Auran. « Notre objectif est de conduire des analyses croisées en vue d'éclairer les politiques publiques territoriales sur les enjeux gaz dans le mix énergétique à moyen et à long terme, sur des périmètres cohérents avec l'exploitation des réseaux en Pays de la Loire et Bretagne », résume Émeline Drouet, chargée de mission transition énergétique chez GRTgaz. Un cycle d'analyses approfondies a été engagé autour de trois enjeux sur cinq ciblés: Data (création d'un référentiel de nouveaux indicateurs territoriaux sur le vecteur gaz), Prospective (production de scénarios énergétiques locaux à l'horizon 2050) et Circuit court (analyse opérationnelle des leviers de mise en place de boucle locale de consommation). « La poursuite de nos travaux permettra, notamment, d'évaluer la place du gaz renouvelable à l'avenir à l'échelle locale, en précisant la contribution respective des filières de production biométhane et hydrogène », précise Guilhem Andrieu, chargé d'études énergie à l'Auran.



Gaz naturel liquéfié

La propulsion au GNL accélère la transition du transport maritime

Le gaz naturel liquéfié (GNL) est en plein essor dans le transport maritime. Les navires au GNL représentent aujourd'hui 30% des commandes et les porte-conteneurs ne sont pas en reste. La CMA CGM, un des leaders mondiaux du transport maritime et de la logistique, va par exemple mettre en service d'ici à fin 2022 six nouveaux porte-conteneurs propulsés au GNL. Ils émettront jusqu'à 20% de CO₂ en moins qu'un navire équipé d'une motorisation au fuel. Les émissions d'oxydes de soufre et de particules fines sont également réduites, respectivement à hauteur de 99% et de 92%, par rapport à une motorisation au fuel. Les nouveaux porte-conteneurs permettront aux clients de diminuer leur empreinte environnementale et à l'armateur de franchir une étape vers l'objectif qu'il s'est fixé: parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050.



Partenariat

GRTgaz s'engage pour le futur énergétique de Seine-et-Marne

Le 2 juin 2021, GRTgaz a signé une convention de partenariat avec le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne, qui rassemble 448 communes. Ensemble, ils vont mener une étude destinée à accélérer le développement de projets de gaz renouvelable et d'hydrogène vert dans le département. L'objectif sera de définir les solutions technologiques et les modes de valorisation les plus adaptés au territoire.

Multi-énergies renouvelables

Encourager l'implantation de stations (bio)GNV en Nouvelle-Aquitaine

En France, les poids lourds (bus et cars inclus) représentent 2% du parc routier, mais comptent pour 22% des émissions de GES du secteur des transports. Désireux de concentrer son action sur cette catégorie de véhicules, GRTgaz est notamment partenaire de l'initiative Témob, qui rassemble 14 syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine ainsi que des entreprises publiques locales. Objectif commun: créer un réseau de stations multi-énergies renouvelables associant (bio)GNV, électricité verte et, à terme, hydrogène vert. La mutualisation est justifiée par la difficulté de trouver des localisations adéquates pour ce type d'infrastructures. Douze stations devraient être ouvertes à fin 2022, et l'objectif est de 20 à 25 stations pour fin 2025. Témob fait écho à la démarche lancée en 2019 par l'ensemble des opérateurs de réseaux gaziers pour établir un schéma directeur régional précisant le nombre de stations (bio)GNV nécessaires et leur emplacement aux horizons 2023 et 2035. En parallèle de son action de promotion de la mobilité gaz, GRTgaz étudiera les solutions de raccordement des projets de stations directement sur son réseau et, pour les stations qui seront raccordées de façon majoritaire sur les réseaux de distribution, l'éventuelle adaptation ou renforcement du réseau de transport amont afin d'anticiper les travaux.

TOUT SAVOIR SUR L'INITIATIVE TÉMOB : www.temob.fr

Biométhane

Construire le réseau de demain dans les Hauts-de-France



Dans les Hauts-de-France, l'injection de biométhane dans les infrastructures gazières fait l'objet d'une forte dynamique.

Pour atteindre l'objectif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (10% de gaz renouvelable dans le réseau en 2030), GRTgaz, GRDF et les entreprises locales de distribution s'associent pour réaliser des zonages de raccordement et planifier les investissements nécessaires. Cette démarche conduira, dès 2022, à la mise en place de deux stations dites « de rebours » dans l'Aisne: de quoi comprimer le gaz en excès dans les zones de distribution locales afin de pouvoir l'envoyer dans des zones de consommation plus éloignées ou dans des stockages. À l'échelle de la région, 150 kilomètres de réseau complémentaire ont déjà été construits pour transporter le biométhane produit et, dès 2025, il y aura 5% de biométhane dans les réseaux des Hauts-de-France.



Hydrogène

Première étape vers un réseau européen d'hydrogène

Le 21 octobre 2021 s'est tenue la première assemblée générale de la « Grande Region Hydrogen », constituée des groupes industriels Creos Deutschland, Encevo, GazelEnergie, GRTgaz, H2V, HDF, SHS et Steag. Cette ambitieuse initiative transfrontalière vise à créer les bases d'un développement concerté d'un écosystème hydrogène à la maille de la Grande Région (qui réunit la Sarre et la Rhénanie-Palatinat en Allemagne, la Lorraine en France, la Wallonie en Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg) autour de l'infrastructure de transport MosaHYc. L'enjeu? Accélérer les synergies entre tous les secteurs grâce à des rencontres thématiques régulières et à un site web dédié aux échanges d'expériences.

DÉCOUVRIRE LE SITE WEB : www.grande-region-hydrogen.eu

VOTRE COLLECTIVITÉ SOUHAITE DES PRÉCISIONS ?
Contactez-nous : françois.martin@grtgaz.com

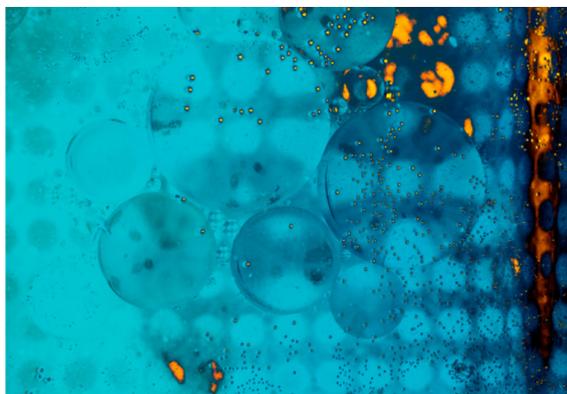
Gaz renouvelable issu de boues de station d'épuration

Un 1^{er} démonstrateur de gazéification hydrothermale en France



Un consortium de sept acteurs régionaux s'est réuni autour de la Carene, la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire, pour monter ensemble le premier projet français de démonstration de « gazéification hydrothermale » (production de gaz renouvelable à partir de déchets humides). Les objectifs principaux de ce projet sont de tester ce procédé avec les boues issues de la plus grande station d'épuration de la Carene et d'optimiser la conception de la technologie permettant son industrialisation. Outre la conversion quasi totale du carbone en méthane de synthèse injecté dans le réseau de GRTgaz, les partenaires y voient également des avantages conséquents en termes de :

- traitement des boues : la quantité des déchets ultimes est très fortement réduite (si présence de métaux lourds) voire supprimée ;
- valorisation locale maximale de l'eau résiduelle (substituant le besoin d'eau potable), de l'azote et des sels minéraux récupérés ;
- destruction totale de tout type de micro-organismes (bactéries, virus, pathogènes) ;
- conversion en gaz de toute présence de microparticules organiques, dont les microplastiques se trouvant dans les boues.



Réseau d'hydrogène

Premiers résultats de la consultation

Le 6 octobre dernier, Teréga et GRTgaz ont présenté les principaux enseignements de la consultation lancée en juin 2021 auprès des acteurs du marché de l'hydrogène bas carbone et renouvelable. L'enjeu était de répondre au besoin de planification du réseau. Les réponses reçues (plus de 130) ont permis d'identifier 90 sites potentiels de production et/ou de consommation partout en France. L'analyse approfondie des résultats est en cours. Prochaine étape début 2022, avec une première version consolidée du futur marché.

DÉCOUVREZ LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONSULTATION HYDROGÈNE : www.grtgaz.com > Médias > Communiqués de presse

COP26

L'hydrogène, un rôle majeur dans la transition énergétique

Organisée à Glasgow en novembre 2021, la COP26 a réuni les représentants de 196 pays pour débattre des moyens à mettre en œuvre pour espérer endiguer le réchauffement climatique.

La décarbonation des énergies y est apparue comme un axe essentiel de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, telle que prévue dans l'accord de Paris. Invitée à participer à l'atelier « Décarbonation des territoires : construction de la filière française de l'hydrogène », organisé au Pavillon France de la COP, Catherine Brun, secrétaire générale de GRTgaz, a rappelé le rôle crucial de l'hydrogène propre dans la transition énergétique. Elle a également présenté quelques-uns des projets menés par GRTgaz dans ce domaine, parmi lesquels mosaHYC, premier projet de canalisation hydrogène transfrontalier d'Europe.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ATELIER AU PAVILLON FRANCE, LIRE : www.grtgaz.com > Médias > Communiqués de presse

45

Le 21 octobre 2021, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a validé 45 nouveaux projets de zonages de raccordement, dans le cadre de l'insertion de biométhane dans les réseaux de gaz.

2^e

L'été dernier, le deuxième rebours d'île-de-France a été inauguré à Marchémoret, en Seine-et-Marne. La quantité de gaz produite dépassant les besoins locaux, le rebours permet d'en rediriger une partie vers le réseau national. En France, 5 rebours sont en service et 27 sont à l'étude ou en construction.



Innovation

Valoriser l'énergie libérée du réseau pour générer de l'électricité

Concevoir et exploiter des infrastructures énergétiques à l'empreinte environnementale toujours plus exemplaire fait partie des enjeux de GRTgaz. L'installation Tenore est un exemple concret qui explore un moyen de récupérer l'énergie dite de « détente ».

Transporté à des pressions élevées, le gaz doit être détendu avant d'être livré : la pression est abaissée à l'aide de vannes. Une énergie de pression est alors libérée. Le projet Tenore, soutenu par l'Ademe, va permettre de tester la récupération et la valorisation de cette énergie. Il repose sur un démonstrateur construit par GRTgaz à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), qui sera mis en service en 2022. Ce site pilote est équipé d'une turbine de détente conçue par Enertime, une PME innovante installée à Courbevoie (Hauts-de-Seine). En entraînant une génératrice, la turbine pourra produire et injecter dans le réseau 17 GWh d'électricité par an, soit la consommation annuelle de 3500 foyers. L'utilisation de la turbine accentuant le froid généré par la détente de gaz, deux systèmes de réchauffement ont été intégrés au démonstrateur : une cogénération produisant à la fois de l'électricité et de la chaleur et un raccordement au réseau de chaleur urbain des communes de Villiers-le-Bel et Gonesse. Tenore fait ainsi jouer les synergies entre les réseaux de gaz, d'électricité et de chaleur. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs de GRTgaz d'agir pour la transition énergétique et d'explorer de nouveaux champs d'action pour atteindre la neutralité carbone.

RETROUVEZ NOTRE VIDÉO "Tenore : valoriser l'énergie de détente du gaz, une première en France" sur www.youtube.com

© Tugay Koca/EyeEm - Getty Images; GRTgaz

© Alban Lécuyer; DR

La rencontre

Méthanisation : faciliter l'acceptabilité des nouveaux projets

La production de biométhane est source de questions au fur et à mesure de son développement en France. 365 sites ont produit en 2021 l'équivalent de 1% de la consommation française de gaz, avec 6,4 TWh de capacité de production installée. Une étude menée par GRTgaz en région Auvergne-Rhône-Alpes se penche sur les attentes des parties prenantes et les leviers pour favoriser l'acceptabilité des futures unités. Décryptage.



Dans son rapport, la mission d'information sénatoriale sur « la méthanisation dans le mix énergétique » a plaidé en septembre 2021 pour la naissance d'un « modèle français » en la matière. Un modèle qui ferait la part belle à des projets locaux de taille raisonnable et qui érigerait la maîtrise des impacts négatifs en priorité absolue. Si un consensus émerge aujourd'hui en France en faveur de l'essor d'une filière biogaz performante, un autre exige que celle-ci se fasse en cohérence avec le modèle agricole français et les exigences de durabilité et de respect des populations. On le sait, toute nouvelle énergie suscite des interrogations. L'acceptabilité des futurs projets de méthanisation est ainsi devenue un enjeu national, et surtout territorial. Comment se forment les oppositions ? Comment les éviter ? Pour y voir plus clair, GRTgaz a mené une enquête de terrain, en collaboration avec GRDF, l'agence AURA-EE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement) et la Dreal.



Léana Fiorito
Chargée de mission méthanisation chez GRTgaz

Il est légitime de s'interroger quand un projet s'installe près de chez soi. Élus et riverains ont un droit de regard.

... Un besoin de transparence

« Comme dans toute nouvelle pratique, les exemples d'unités mal gérées existent », rappelle Léana Fiorito, chargée de mission chez GRTgaz, à l'origine de cette enquête riche d'une quarantaine d'entretiens. « La dimension risques et nuisances est sans surprise omniprésente dans les discours d'opposants, autour des notions de sécurité, santé, tranquillité, identité ou attractivité. Quand le dialogue fait défaut, le risque de voir ces craintes se transformer en conflit est fort », constate la chargée de mission méthanisation.

Pour autant, ces incertitudes n'expliquent pas tout. La possible opposition découle aussi d'une remise en cause de l'action publique ou encore d'une contestation des modalités de participation. Dans ce cas, c'est une demande de transparence et de démocratie qui s'exprime. « Le besoin inassouvi de réponses constitue l'un des plus puissants facteurs de conflit », souligne Léana Fiorito.

Quelle est la place de l'élus local dans cette équation ? Malgré un pouvoir de décision parfois limité en matière de méthanisation agricole, il peut en être cependant un facilitateur. Parfois - et de plus en plus -, l'élus peut aussi se retrouver pris dans un débat local tout à coup exploité par des mouvements nationaux menant des combats de nature politique.

L'implication précoce des élus locaux est clé

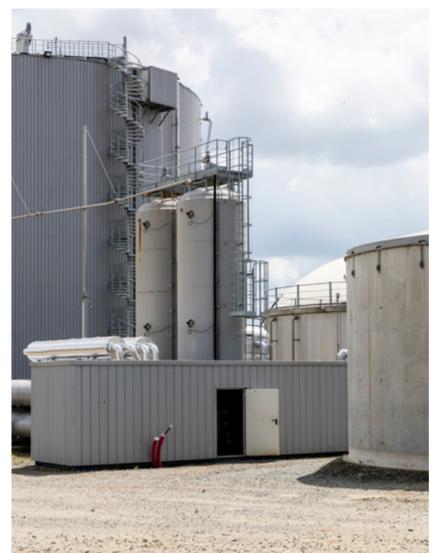
Heureusement, l'opposition est loin d'être la norme. Les nombreuses unités de méthanisation qui voient le jour sans rejet révèlent que le dialogue, la transparence et la concertation précoces constituent un remède préventif contre le conflit. Léana Fiorito a également observé que le risque d'opposition se

réduisait dès lors qu'un élu s'impliquait tôt pour favoriser la bonne information des riverains. Certains maires se servent même du projet pour valoriser leur territoire. « Un maire m'a raconté l'avoir appréhendé comme une chance, axant son discours sur le développement local des énergies renouvelables », relate la chargée de mission.

Les bénéfices de la production de biogaz doivent être mieux compris. En apportant un revenu supplémentaire aux agriculteurs, la méthanisation améliore l'attractivité du métier et participe au maintien de l'activité sur le territoire. Un projet qui s'intègre dans une véritable logique circulaire locale (avec la présence d'une station de bioGNV ou le recours aux biodéchets locaux comme intrants) sera en outre bien mieux reçu par la population.

Face aux peurs, enfin, montrer la réalité est efficace. Des visites d'unités de méthanisation ou des réunions associant porteurs de projets, élus et habitants constituent un excellent moyen d'échanger et de valoriser les atouts de la méthanisation pour le territoire. Le contact « le plus direct sera toujours mieux accueilli », analyse Léana Fiorito. « Après ce genre d'initiatives, certains riverains ont décidé de retirer les pancartes d'opposition de leurs façades. »

LE RAPPORT COMPLET DE L'ENQUÊTE EST À LIRE SUR : www.enr.auvergnepaysdelyon.org > Biogaz > Ressources > Étudier et développer son projet



“

J'ai vu un maire qui refusait de s'impliquer sous prétexte que cela ne concernait pas la municipalité. Cela a fini par nourrir la méfiance envers lui. Beaucoup d'habitants se demandaient comment il pouvait ne pas être au courant. »

Léana Fiorito

53 000

C'est le nombre d'emplois que la filière méthanisation atteindrait d'ici à 2030 selon le scénario favorable.

Source : Mission d'information sénatoriale sur « La méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts ».



Les experts



Damien L'Huillier
Pilote énergie dans les chambres d'agriculture de la région Grand Est

« Nous avons lancé avec GRTgaz et GRDF une réflexion pour poursuivre le développement de la méthanisation sur le territoire, alors que nous sommes la première région de France en nombre d'unités et en puissance déployée. Nous sommes en train de localiser les zones en tension et les zones favorables, en matière de gisements et de transport. L'idée est de créer, avec le conseil régional et l'Ademe, des points d'information méthanisation dans les chambres d'agriculture départementales à destination des collectivités et des agriculteurs. Le mouvement vers la massification de la méthanisation nous incite à nous mettre tous autour de la table pour améliorer l'acceptabilité sur notre territoire. »



Alexandre Pleurdeau
Directeur de projets développement durable du département de Maine-et-Loire

« Dans le cadre de notre schéma départemental de méthanisation, tous les acteurs engagés, parmi lesquels le département, la région, l'Ademe, la chambre d'agriculture, le syndicat départemental d'énergie, l'Aile (Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement), GRTgaz ou encore GRDF, se retrouvent dans Cap Métha 49, un outil de coordination créé pour soutenir le développement de projets vertueux. Devant la montée en puissance de la question de l'acceptabilité, nous apportons aux communautés de communes une information complète et neutre pour mieux répondre aux inquiétudes locales. Il est indispensable de rassurer en favorisant la meilleure compréhension possible des enjeux, tout en faisant preuve de transparence sur les risques. Il y a aujourd'hui une vraie course entre information et désinformation. »

© Marcel Ier Bekke - Getty Images; Alban Lécuyer; DR



Marc Schlienger
Délégué général de l'ATEE Club Biogaz

Les nouvelles réglementations

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PLUS PRÉCIS ET PLUS CLAIR

Trois arrêtés sont venus modifier, en juin 2021, les AMPG (arrêtés ministériels de prescriptions générales) applicables aux installations de méthanisation. Éclairage.

Des règles plus fermes et plus précises. Voilà en synthèse les apports d'une révision très attendue, alors que le dispositif réglementaire autour des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) évolue environ tous les cinq ans pour prendre en compte les progrès dans la sûreté de l'ensemble des filières.

« L'un des éléments forts de cette révision est d'avoir chiffré les nouvelles normes », estime Marc Schlienger, délégué général de l'interprofession ATEE Club Biogaz. Plusieurs exigences techniques clés ont été revues à la hausse pour les trois régimes ICPE des unités de méthanisation (déclaration, enregistrement et autorisation). Sur la prévention des débordements de liquides, les arrêtés renforcent les capacités de rétention, précisent les obligations d'étanchéité des sols, la surveillance des équipements ainsi que la fermeture des cuvettes de rétention.

Sur le volet de la prévention des odeurs, la révision introduit une distance à respecter entre les nouvelles unités et les habitations les plus proches (lire ci-dessous). Les règles autour du confinement et du traitement des matières odorantes sont également durcies. **Troisième évolution phare,** les arrêtés instaurent une limitation très stricte des émissions de gaz à effet de serre des méthaniseurs. Pour Marc Schlienger, ces évolutions

réglementaires « permettront aux nouveaux projets et aux unités en fonctionnement, selon un calendrier sur dix années, de s'inscrire dans leurs territoires avec une bonne prévention des nuisances et des obligations de performance pour obtenir l'adhésion et l'appropriation des projets par les populations locales. Une marche supplémentaire est franchie en termes de professionnalisation de la filière ! »



Ils témoignent

“
Marc Jabouille
Inspecteur de l'environnement à la DDPP* de Savoie et coordinateur de l'inspection pour la région Auvergne-Rhône-Alpes



« Les révisions de juin 2021 ont apporté des nouveautés aux règles d'éloignement existantes. Après une longue négociation, la distance minimale retenue entre les futures installations de méthanisation et les habitations occupées par des tiers est de 100 mètres dans le régime de déclaration. Pour les régimes d'enregistrement et d'autorisation, la distance est portée à 200 mètres. Ces distances concernent uniquement l'habitat. Des aménagements de prescription restent toutefois possibles en déclaration et enregistrement. Les nouvelles règles imposent aussi de nouvelles contraintes de distance entre les différents équipements sur un même site. »

* Direction départementale de la protection des populations.

© Alban Lécuyer; DR

“
Béatrice Rucheton
Vice-présidente du département de Seine-et-Marne en charge de l'environnement



« Notre département est engagé dans une politique partenariale de soutien au développement d'une filière de méthanisation durable, respectueuse des enjeux environnementaux et du cadre de vie des habitants. Formalisée dans la Charte CapMétha77, elle fédère neuf acteurs, avec lesquels nous considérons que l'intégration des unités de méthanisation doit s'appuyer en amont sur l'expertise de paysagistes

DÉCOUVREZ LA CHARTE CAPMÉTHA77 : «Charte pour le développement de la méthanisation en Seine-et-Marne» sur www.seine-et-marne.fr

concepteurs. À la suite d'un appel à contributions, trois cabinets lauréats nous ont aidés à produire un Guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation. Il fixe des recommandations pour favoriser leur intégration à long terme : préservation des vues, choix des bâches, sélection d'essences locales... L'objectif n'est pas de cacher les unités, mais bien d'en faire des éléments harmonieux de nos paysages en évolution. »

LE GUIDE D'INSERTION PAYSAGÈRE DES UNITÉS DE MÉTHANISATION EST DISPONIBLE SUR : www.seine-et-marne.fr > Actualités

15%

C'EST LA PART MAXIMALE DE CULTURES ALIMENTAIRES OU ÉNERGÉTIQUES dans le tonnage brut total des intrants destinés à l'approvisionnement des méthaniseurs, par an, en France; un seuil très strict comparé à d'autres pays européens, comme l'Allemagne. Selon l'Ademe, cette part n'atteignait toutefois en 2020 que 5% en moyenne.

QUALIMÉTHA®

26



C'EST LE NOMBRE D'ENTREPRISES QUI ONT OBTENU LE NOUVEAU LABEL QUALIMÉTHA® DEPUIS DÉBUT 2020. Le label Qualimétha® a été développé par l'ATEE (Association technique énergie environnement). Il permet de promouvoir la filière du biogaz tout en répondant à l'idée d'une agriculture durable. L'objectif est de fournir aux porteurs de projets des solutions fiables et de donner de la visibilité aux acteurs du marché engagés dans une démarche qualité. Source : Sénat, www.senat.fr > Méthanisation : au-delà des controverses, quelles perspectives ?



Les installations RICE d'Alfortville (au premier plan, le gazomètre et, au fond, le bâtiment FenHYx).

Salle de pilotage des essais.



En images



La 3^e révolution du gaz avec FenHYx!

L'inauguration, le 23 novembre 2021 à Alfortville (94), de la plateforme d'essais FenHYx (Future Energy Network for HYdrogen and miX) marque une étape clé dans la conversion des infrastructures gazières à l'hydrogène, répondant à un enjeu majeur de la transition énergétique, le développement de la filière hydrogène. FenHYx s'inscrit également dans l'ambition de RICE, le centre de recherche et développement de GRTgaz dédié aux infrastructures gazières et aux nouveaux gaz, de définir les conditions optimales de la conversion des réseaux de gaz existants. Les travaux de recherche qui seront menés sur la plateforme permettront de mesurer l'impact de l'hydrogène sur les équipements des réseaux afin de garantir le même très haut niveau de sécurité dans le transport du gaz qu'actuellement.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.grtgaz.com > Médias > Communiqués de presse



Une éprouvette dans la machine de traction.



Module pour mesurer les impacts sur les phénomènes de corrosion.



La machine de traction réalise des essais de résistance sous pression et en environnement jusqu'à 100 % d'hydrogène.